

Délibérations du conseil municipal

N° 095-2022

Séance du 24 octobre 2022

*L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-quatre octobre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire,*

Etaient présents : FLAUGERE Hervé, SOUVETON Anne-Marie, GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, BOUCK Philippe, SAUVADON Césarine, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, HAMMER Laurence, KERBRAT Isabelle, SAUVADE Sandrine, ZENDRINI Mercedes, MOREL Stéphane, PARET Frank, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, SBABTI Samira, CARPENTRAS Henri.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

AIOSA Fabrice ayant donné procuration à ROBIN Christophe.

FRAISSE Alexandrine ayant donné procuration à AMAYA Y RIOS Estelle.

Absents excusés : SOLEILHAC Aline, DEFFES Jean-Marc

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 07 septembre 2022

Rapporteur : Monsieur Hervé FLAUGERE

Monsieur le Maire rappelle aux Membres de l'Assemblée que le Procès-verbal des délibérations de la séance du 07 septembre 2022 a été diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, lors de l'envoi de la convocation de la séance ordinaire du 24 octobre 2022.

Il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le Procès-verbal de la séance du 07 septembre 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés

**Par 22 voix pour, 00 voix contre et 03 abstentions
(GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle,
CARPENTRAS Henri).**

- **APPROUVE** le Procès-verbal de la séance du 07 septembre 2022.

Date de convocation : 18 octobre 2022
Date d'affichage : 18 octobre 2022
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers présents : 23
Nombre de Conseillers ayant donné un pouvoir : 02
Nombre de votants : 25
Voix pour : 22
Voix contre : 00
Abstention : 03

Pour extrait conforme
Le Maire,

The image shows a blue circular official seal of the 'MAIRIE de LA PALUD-les-BAINS' with a central emblem. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Hervé Flaugère'. The signature is written in a cursive style and extends beyond the boundaries of the seal.

Hervé FLAUGERE